

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM—LA CORRESPONDANCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle porte sur la réponse qu'il a fournie hier à une demande du député d'Annapolis Valley au sujet de l'intérêt à implanter une usine d'enrichissement de l'uranium que manifesterait la Brinco. Le premier ministre a répondu qu'il avait reçu certaines lettres à ce sujet et qu'il les avait transmises au ministre compétent. Le premier ministre ou le ministre compétent nous diraient-ils s'ils ont reçu des lettres de la province du Manitoba exprimant son intérêt à fournir certaines installations pour la mise sur pied d'une telle usine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, le premier ministre du Manitoba et moi-même avons correspondu à ce sujet.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROJET DE LOI SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME—LA CONSULTATION DES ASSOCIATIONS D'AGRICULTEURS

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Compte tenu de la réponse qu'il a donnée le 17 mars alors qu'il s'est dit prêt à rencontrer un groupe restreint, apolitique et représentatif de l'industrie agricole au sujet du bill C-176, le ferait-il maintenant étant donné les difficultés particulières du comité qui étudie ce projet de loi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on cite ma réponse en la sortant de son contexte. Je préfère attendre la décision de Votre Honneur au sujet de la question de privilège que le député a soulevée tout à l'heure avant d'indiquer si les ministériels devraient faire autre chose.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PROGRAMMES DE RECYCLAGE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que les règles qui régissent les programmes de recyclage de la main-d'œuvre sont si rigides que le désappointement et le désespoir des stagiaires atteignent des proportions de crise, le ministre peut-il informer la Chambre quand il songe à modifier ces règles pour permettre aux étudiants de prolonger la période de formation scolaire au-delà de 52 semaines, laquelle aux termes du programme était inférieure à 52 semaines, de façon que les stagiaires reçoivent la formation qui convient le mieux à leurs besoins?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les propos du député sont exagérés. Il est possible, bien entendu, que la même personne reçoive une formation de 52 semaines et ensuite une formation spécialisée de 52 autres semaines. Nous avons surtout tâché d'améliorer les cours selon ce critère fondamental. Nous examinons toutefois l'ensemble de la question pour voir si une plus grande souplesse s'impose dans certains cas exceptionnels, mais l'accent à l'heure actuelle est certainement mis sur le perfectionnement des cours dans ce délai.

M. Rynard: A dix heures, monsieur l'Orateur.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL NATIONAL—LE POINT DE VUE MINISTÉRIEL

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu la critique et les recommandations du Conseil national du bien-être à l'égard des pratiques fédérales et provinciales en matière de bien-être, le ministre fera-t-il sous peu une déclaration à ce sujet pour nous assurer qu'on tient compte des recommandations de cet organisme?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai étudié les observations du Conseil national du bien-être. On est sur le point de donner suite d'une façon ou d'une autre à bon nombre de ses recommandations grâce aux consultations qui auront lieu avec les provinces sur les améliorations à apporter au Régime canadien d'assistance publique.

* * *

LA CITOYENNETÉ

LA RÉORGANISATION DES TRIBUNAUX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre responsable de la citoyenneté. Le gouvernement compte-t-il proposer à la Chambre une réorganisation d'ensemble des cours de la citoyenneté? Si oui, est-il prêt à donner à la Chambre l'assurance qu'il fera, dès que possible, une déclaration sur les changements envisagés?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, au cas où de tels changements seraient envisagés, la Chambre serait mise au courant.

* * *

LA CONSOMMATION

LA CAUTION EXIGÉE PAR LA BELL DU CANADA—DEMANDE DE MESURE PROHIBITIVE

M. Kenneth Robinson (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Vu que la compagnie de téléphone Bell du Canada semble exiger que ses clients lui fournissent des renseignements sur leur solva-